F6-9-01 : Colis de déchets issus d'assainissement de sites pollués (activités non électronucléaires)

F6-9-01

DES DECHETS RESULTANT DE PRATIQUES INDUSTRIELLES ANCIENNES

Cette famille concerne les déchets de type radifère, thorifère ou autre, produits lors des opérations d'assainissement de sites pollués par de la radioactivité. Le secteur concerné est l'industrie non électronucléaire ayant, dans le passé, extrait du radium ou manufacturé des produits au radium ou au thorium ou d'autres radioéléments, ou utilisé de tels produits. Il s'agit essentiellement de terres et de gravats ainsi que des résidus de traitement de minerais importés.



Tri de déchets (Fort d'Aubervilliers)

ENTREPOSAGE DES DÉCHETS

Ces déchets sont entreposés sur le Parc d'entreposage des déchets radioactifs du site du CEA/Cadarache,dans le bâtiment d'entreposage du Cires,sur les sites où l'assainissement a eu lieu ou est en cours.



Vue de l'atelier (Bayard)

Catégorie	FA-VL
Secteur(s) économique(s)	Défense, Industrie
Propriétaire(s) des déchets	CEA DAM, Autres
État de production des déchets	En cours de production
État de production des colis	En cours de production
Appartenance aux différents types de déchets	Fonctionnement - Démantèlement - ~~RCD~~

EN CHIFFRES

Déchets présents sur le territoire français et prévisions aux dates de référence

Stock et prévisions	Volume déclaré (en m^3)
Stock à fin2024	3 641
Quantité totale prévue à fin 2030	4 070
Quantité totale prévue à fin 2040	4 270

Les volumes de déchets correspondent aux volumes de déchets conditionnés, exprimés dans une unité de compte homogène : le « volume équivalent conditionné »

	Volume déclaré à fin 2021 (en m^3)	Activité totale déclarée à fin 2021 (en Bq)
Déchets sur site producteur/détenteur	3 970	$2{,}52.10^{6}$
Déchets stockés dans les centres de l'Andra	0	0
Total à fin 2021	3 970	$2{,}52.10^{6}$

EN SAVOIR PLUS

Sur le conditionnement

Traitement/conditionnement
Le procédé de conditionnement reste à définir. À noter que les terres issues de l'usine Bayard (2 163 m^3) sont entreposées dans des caissons de 21 ou 42 m^3 (les déchets sont soit en vrac soit en fûts de 200 litres à l'intérieur de ces caissons) tandis que d'autres déchets entreposés à Cadarache sont dans des fûts de 200 litres. Un conditionnement de ces terres dans un conteneur en acier de 6 m^3 est le scénario actuellement retenu.

Nota : le volume des déchets issus de l'assainissement de l'usine Bayard est celui des caissons, incomplètement remplis, dans lesquels se trouvent les déchets.

Matrice : à l'étude

Volume industriel du colis : 7,9 m^3

Masse moyenne du colis fini : colis en cours de conception

Masse moyenne de déchets par colis : colis en cours de conception



Contrôles radiologiques sur fûts Andra

Sur la radioactivité

Méthode de détermination :
L'activité des déchets entreposés à Cadaracge au 31/12/2013 est estimée à 55,8 GBq (Ra 226) pour les terres BAYARD (volume des colis : 2 163 m^3) et à 2,3 GBq (Th 232) pour les déchets d'Orflam-Plast (volume des colis : 5 m^3).

Les principaux radionucléides contributeurs sont :
α : ^{226}Ra, ^{230}Th, ^{234}U, ^{238}U
βγ-vc : ^{210}Pb, ^{228}Ra

βγ-vl : pas de radioélément βγ à vie longue prépondérant

Puissance thermique moyenne : négligeable